

Question présentée par le député :

M. Bertrand Buchs

Date de dépôt : 18 juin 2018

Question écrite urgente

Le retrait de la Poste met-il en danger MonDossierMedical.ch ?

Récemment, la plupart des pays développés ont commencé à empoigner la gestion des données médicales. Malheureusement, la Confédération a tergiversé. L'élaboration d'une timide loi sur le dossier électronique du patient a, par exemple, pris des années et, comble du comble, la Confédération a refusé d'en assumer le leadership.

Mais certains ont compris l'urgence d'agir. Ainsi le canton de Genève, porté et stimulé par une équipe très dynamique de médecins informaticiens, a joué un rôle de pionnier. Avant tout le monde, ils ont monté un projet devenu MonDossierMedical.ch. L'importance des investissements nécessaires a ensuite poussé le canton à s'associer à la Poste. Puis, le canton de Vaud a décidé de rejoindre la solution genevoise. Au mois de mars 2018, Genève, Valais et Vaud ont lancé l'association intercantonale Cara dont le but est de créer, d'ici 2020, une unique plateforme qui devrait recevoir les projets développés par les autres cantons, y compris probablement Fribourg et le Jura.

Mais, ce même printemps, les choses ne se passent pas comme prévu. Du côté de la Poste, les compétences manquent, les défis dépassent les capacités.

Une question se pose d'ailleurs : les moyens nécessaires à développer ce dossier médical venaient-ils d'un transfert depuis le compte CarPostal ?

Le récent scandale a-t-il sonné le glas des investissements en médecine ?

En tout cas, début mai, la Poste annonce qu'elle a choisi un « partenaire » pour « améliorer » (en fait, reprendre) la gestion du dossier électronique du patient : **Siemens Healthineers eHealth Solutions**.

L'essai d'un développement indépendant a donc fait long feu.

Les avantages du transfert du système chez une entreprise brassant un big data sont multiples. Siemens propose une solution testée en clinique, utilisée par de nombreux pays, évolutive.

Mais attention, notre région perd la maîtrise de la gestion des données des patients au profit du système propriétaire, appartenant à un puissant groupe qui pourrait augmenter ses prix à mesure de sa prise de contrôle sur nos données.

Mes questions sont donc les suivantes ?

1. *Avez-vous pu négocier le retrait de la Poste et l'arrivée de Siemens, ou avez-vous été mis devant le fait accompli ?*
2. *Qui va gérer les données médicales : le canton ou Siemens ?*
3. *Combien cela va-t-il coûter au canton ?*
4. *A-t-on la certitude que les données ne vont pas être utilisées à l'insu des leurs propriétaires ?*
5. *Le système actuel installé gratuitement chez de nombreux médecins va-t-il devenir payant ? Devra-t-il être changé ?*
6. *A-t-on la certitude que Siemens va continuer le projet ?*
7. *Est-ce que l'affaire CarPostal est à l'origine du retrait de la Poste ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à la présente question écrite urgente.